

**ADHÉSION À L'OPTION D'ÉLECTRICITÉ
INTERRUPTIBLE POUR LA CLIENTÈLE DE MOYENNE
PUISSANCE ET UTILISATION DE L'OPTION
D'ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE POUR LA CLIENTÈLE
DE GRANDE PUISSANCE**

1 Les deux sections suivantes portent respectivement sur l'adhésion de la clientèle de
2 moyenne puissance à l'option d'électricité interruptible et sur l'utilisation de l'option
3 d'électricité interruptible pour la clientèle de grande puissance. Les résultats présentés
4 concernent l'année financière 2010 mais, comme ces options sont utilisées par le
5 Distributeur pendant l'hiver, un bilan de la période d'hiver, soit du 1^{er} décembre d'une
6 année au 31 mars de l'année suivante, est également présenté.

1 ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE MOYENNE PUISSANCE

7 Comme pour l'hiver 2009-2010, aucun client n'a participé à l'option d'électricité
8 interruptible pendant l'hiver 2010-2011. Ainsi, pour la période du 1^{er} janvier au
9 31 décembre 2010, aucun crédit n'a été versé.

2 ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE GRANDE PUISSANCE

10 À l'hiver 2009-2010, 22 clients ont participé à l'option pour une puissance effective totale
11 variant de 850 à 878 MW.

- 12 • En décembre 2009, le Distributeur a fait appel une fois à l'option et les clients ont
13 été appelés à s'interrompre pendant 4 heures. Un montant de 2,2 M\$ en crédits a
14 été versé aux clients participants.
- 15 • Le Distributeur n'a pas fait appel à l'option durant les mois de janvier, février et
16 mars 2010 et un montant de 5,5 M\$ en crédits a été versé aux clients participants.
- 17 • Pour l'ensemble de l'hiver 2009-2010, un montant total de 7,7 M\$ en crédits a été
18 versé aux clients participants.

19 À l'hiver 2010-2011, 18 clients ont participé à l'option pour une puissance effective totale
20 variant de 556 à 571 MW.

- 21 • Le Distributeur n'a pas fait appel à l'option durant le mois de décembre 2010 et un
22 montant de 1,2 M\$ en crédits a été versé aux clients participants.
- 23 • Le Distributeur a fait appel à l'option à deux reprises durant le mois de janvier 2011
24 et les clients ont été appelés à s'interrompre pendant 10 heures. Un montant de

1 4,2 M\$ en crédits a été versé aux clients participants pour les mois de janvier,
2 février et mars 2011.

3 • Pour l'ensemble de l'hiver 2010-2011, un montant total de 5,5 M\$ en crédits a été
4 versé aux clients participants.

5 Par conséquent, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, des crédits
6 totalisant 6,7 M\$ ont été versés aux clients participants. Compte tenu du fait qu'un
7 montant de 3,2 M\$ a été inclus dans les achats d'électricité postpatrimoniale projetés
8 pour l'année 2010¹, il en résulte un écart de 3,5 M\$ qui est inscrit dans le compte de
9 *pass-on* relativement à l'année 2010.

¹ R-3708-2009,HQD-5, document 1, p.10.